

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CODE 01
Nouveau réseau de haltes routières au Québec

Les haltes routières de Rigaud et de Rivière-Beaudette sont inaugurées

Rigaud, le 20 septembre 2010 – Le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Norman MacMillan, accompagné de la ministre du Tourisme et ministre responsable de la Montérégie, Nicole Ménard, de la députée de Soulanges et whipadjointe du gouvernement, Lucie Charlebois, et du vice-président des affaires corporatives d'Immostar inc., David Cannon, inaugure aujourd'hui les haltes routières de Rigaud et de Rivière-Beaudette, dans la circonscription de Soulanges en Montérégie-Ouest.

La nouvelle halte routière de Rigaud située à la sortie 12 de l'autoroute 40 Est, ainsi que celle de Rivière-Beaudette, située sur l'autoroute 20 en direction est, à 1 km de la frontière de l'Ontario sont maintenant en opération. Ces deux haltes routières ont tout à offrir aux usagers de la route. Reflet de la volonté du gouvernement d'offrir à tous les conducteurs des lieux d'arrêts sécuritaires et accueillants, elles seront accessibles en tout temps, 24 heures sur 24, pour tous les types de véhicules puisqu'elles disposent notamment d'aires de stationnement séparées pour les voitures et les véhicules lourds. Ainsi, dès les premiers signes de fatigue, les conducteurs pourront aisément s'arrêter et se reposer le temps requis. En plus de bénéficier de caractéristiques esthétiques et fonctionnelles qui en font des sites attrayants, elles offriront également de nouveaux services, tels de la restauration, un dépanneur, un poste d'essence ainsi qu'un Centre Infotouriste.

« Ce nouveau concept ouvre la voie à une série de haltes routières modernes qui répondront mieux aux besoins exprimés par les usagers de la route du Québec, notamment en termes de sécurité et de diversité des services disponibles » a déclaré M. MacMillan.

« Ces nouvelles haltes routières, à Rigaud et à Rivière-Beaudette, serviront de vitrines pour la région, contribueront à mettre en valeur ses nombreux attraits et permettront de maintenir des emplois en région », a pour sa part mentionné M^{me} Ménard.

« Ces toutes nouvelles installations constitueront un facteur de développement économique local et régional important pour toute la circonscription de Soulanges », a précisé M^{me} Charlebois.

Construit en mode partenariat public-privé commercial, la halte routière de Rigaud a nécessité des investissements de l'ordre de 6,4 M\$ de la part du partenaire, qui s'est associé à des exploitants majeurs et réputés en matière de services au public. La halte routière de Rivière-Beaudette représente quant à elle un investissement de 7,2 M\$. Par cette entente de partenariat, le gouvernement du Québec bénéficiera d'une formule de partage des risques et des profits.

Québec Montréal

700, boul. René-Lévesque Est, 27^e étage Tour de la Bourse, 6^e étage Québec (Québec) G1R 5H1 800, rue du Square-Victoria Téléphone : (418) 644-1537 Montréal (Québec) H4Z 1H9 Télécopieur : (418) 643-1269
Téléphone : (514) 873-2321 www.mtq.gouv.qc.ca Télécopieur : (514) 864-9939

« Mes partenaires et moi sommes fiers d'avoir réalisé ces premiers projets qui sauront combler les attentes des usagers de la route les plus exigeants. Nous allons poursuivre nos efforts dans l'exploitation et l'entretien de ces haltes routières et sur le déploiement du nouveau réseau » a souligné M. Cannon.

Rappelons que le projet de modernisation des haltes routières a démarré en 2008 lorsque le ministère des Transports et la Société en commandite Aires de service Québec, représentée par la firme Immostar, ont conclu une entente de partenariat public-privé d'une durée de 31 ans prévoyant la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien d'un premier regroupement de sept haltes routières sur le réseau autoroutier québécois.

À plus long terme, le nouveau réseau comptera 33 nouvelles haltes routières modernes à travers le Québec qui offriront des services à la hauteur des attentes des usagers de la route d'aujourd'hui. « En effet, en offrant un éventail élargi de services allant des aires de stationnement sécuritaires en passant par la restauration et l'approvisionnement en carburant en plus d'un aperçu des attraits touristiques de la région, les haltes routières ne seront jamais plus les mêmes et contribueront à améliorer la sécurité sur les routes du Québec », a conclu le ministre délégué aux Transports, M. MacMillan.

-30 -

SOURCE : Emilie Rouleau Attachée de presse Cabinet du ministre délégué aux Transports Ministre responsable de la région de l'Outaouais Téléphone : 418 643-6980

Julie Boivin Attachée de presse Cabinet de la ministre du Tourisme Ministre responsable de la région de la Montérégie Téléphone : 418 528-8063

Carole St-Yves Conseillère politique Bureau de la députée de Soulanges Téléphone : 450 456-3816

Pierre Tremblay Directeur marketing et communications Immostar inc. 418 563-9830

INFORMATION : Relations avec les médias Direction des communications Ministère des Transports du Québec Téléphone (Montréal) : 514 873-5600 Téléphone (Québec) : 418 644-4444 Téléphone (sans frais) : 1 866 341-5724